

N°132

# LA NOTE DE MANTES-LA-VILLE

OCTOBRE • NOVEMBRE 2020

Magazine municipal de Mantes-la-Ville • [www.manteslaville.fr](http://www.manteslaville.fr)





# AGENDA 2020

## OCTOBRE/NOVEMBRE

### FORUM DE L'EMPLOI

**Mercredi 14 octobre**  
*Espace culturel Jacques Brel*

### DON DU SANG

**Mercredi 14 octobre - 14h à 19h**  
*Hôtel de ville*

### SALON D'ART D'AUTOMNE

**Du 23 octobre au 1<sup>er</sup> novembre**  
Exposition présentée par les *Arts Mantevillois*  
*Espace culturel Jacques Brel*

### 4<sup>E</sup> FESTIVAL « TU CONTES POUR MOI ! »

**Du 24 octobre au 15 novembre**  
Ateliers et contes

### VIKTOR VINCENT « MENTAL CIRCUS » - MENTALISTE

**Dimanche 8 novembre - 17h00**  
Mentaliste  
*Espace culturel Jacques Brel*

### ENTRE-DEUX & KINO - CONCERT

**Samedi 14 novembre - 20h45**  
*Comptoir de Brel*

### LA NUIT DU BLUES - FESTIVAL BLUES SUR SEINE

**Samedi 21 novembre - 19h30**  
*Espace culturel Jacques Brel*

### SOIRÉE CARTE BLANCHE À FRANKWA - DANSE HIP-HOP

**Mercredi 25 novembre - 20h30**  
*Espace culturel Jacques Brel*

### MON ROYAUME POUR UN CHEVAL, ROMÉO & JULIET - THÉÂTRE FORAIN

**27 et 28 novembre**  
*Espace culturel Jacques Brel*

### CONCERT DE LA SAINTE-CÉCILE

Concert présenté par l'Ensemble Orchestral de Mantes-la-Ville  
**Dimanche 29 novembre - 15h30**  
*Espace culturel Jacques Brel*

Pour suivre notre actualité abonnez-vous !



@manteslaville.fr



@mlvinfo



manteslaville.fr

# Édito du Maire

Monsieur Sami Damergy



## Chères Mantevilloises, chers Mantevillois,

Depuis le 3 juillet, j'ai l'honneur d'être votre nouveau Maire.

Dès notre arrivée, je me suis immédiatement mis au travail. Avec la majorité municipale, nous avons déployé beaucoup d'énergie durant l'été pour répondre aux attentes des Mantevillois : lancement du dispositif « un été solidaire et animé », rencontre avec les habitants, visite des écoles pour préparer la rentrée, distribution de masques, visite auprès des personnes isolées dans le cadre du plan canicule, entamer le combat face à l'insalubrité de la ville.

J'ai la volonté d'être un maire de terrain, à l'écoute et disponible pour ses administrés.

Conscient des enjeux pour notre ville, dès mon arrivée j'ai sollicité la mise en place d'un audit sur la gestion de la ville depuis 2014. En toute transparence, les conclusions vous seront présentées très prochainement. Nous construisons ensemble, par la suite, les réponses à apporter pour le bien de notre ville.

Les six ans de mandature précédente ont eu des conséquences sociales importantes avec une administration en grande souffrance, je serai également à l'écoute des agents qui ont subi cette cassure du dialogue social.

L'entêtement de la mandature précédente à vouloir faire cavalier seul a desservi les intérêts des Mantevillois. Engagé à sortir Mantes-la-Ville de son isolement. Dès mon arrivée j'ai pris contact avec nos partenaires institutionnels que sont l'Etat, le département des Yvelines, la région Île-de-France et la GPSEO. Aujourd'hui les relations sont apaisées et tous sont prêts à travailler avec nous dans l'intérêt des Mantevilloises et Mantevillois.

La mandature précédente n'a eu de cesse de créer des tensions et des divisions. Engagés à rapprocher les institutions et les citoyens, nous devons être des élus de proximité, pour accompagner les Mantevilloises et les Mantevillois dans leur quotidien et développer ensemble des projets qui répondront à leurs at-

tentes. Très prochainement, nous mettrons en place des élus de secteurs, ils seront vos interlocuteurs de proximité.

Vous l'aurez compris, mon mandat sera celui de la réconciliation et de la proximité.

Vos principales préoccupations, je les ai entendues.

Vous pourrez compter sur mon engagement pour être un maire au service de tous. Entouré d'une équipe municipale représentative, dynamique et soudée, je traiterai les préoccupations quotidiennes des habitants et mettrai mon énergie au service de l'intérêt général. Constamment, nous chercherons à être dignes de cette responsabilité.

Diriger une ville comme la nôtre, c'est porter une vision à long terme. C'est savoir prendre de grandes décisions dans l'intérêt de tous. La période que nous avons traversée a et aura des répercussions économiques et sociales. Nous sommes à la veille d'une crise sans précédent et je mesure l'inquiétude de nos concitoyens. Le programme que je vous ai proposé durant la campagne comprend des valeurs de solidarité. Aussi, nous n'oublierons pas, non plus, de nous tenir auprès des personnes fragilisées par cette crise.

Nous mobiliserons nos partenaires pour porter une attention particulière à l'accompagnement des Mantevilloises et des Mantevillois vers l'emploi et la formation.

Vous le savez, j'entends être un Maire protecteur de votre cadre de vie, de notre patrimoine. Un maire qui défend la cohésion sociale.

Bien évidemment et vous le savez, nous aurons à faire face à des tempêtes mais je sais, qu'ensemble nous parviendrons à les traverser. Les premières actions que j'ai pu initier cet été avec l'équipe municipale prouvent qu'il est possible d'agir, pour vous, pour Mantes-la-Ville.

Au travail !

Sami Damergy

Mairie de Mantes-la-Ville  
Place de la mairie - 78711 Mantes-la-Ville  
Tél. : 01 30 98 55 49

*Attention fermeture de l'accueil enfance une demi-heure plus tôt en fin d'après-midi ainsi que le samedi matin.*

**Marché les jeudis et dimanches matin.**

**Mantes-la-Ville**  
Un accord dunois

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30  
Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00  
Samedi (état civil et accueil enfance) de 9h00 à 12h00

Fermeture au public de l'état civil le mardi après-midi, permanence téléphonique assurée.

**LA NOTE DE MANTES-LA-VILLE**

**Directeur de la publication:** Sami Damergy  
**Rédaction/Maquette/Exécution:** Service de la communication et des relations publiques | **N°ISSN:** en cours dépôt légal à parution | **Impression:** Fabregue imprimeur | **Distribution:** Adrexo | **Tirage:** 10 000 exemplaires | Papier: Imagine Silk 115 g/m<sup>2</sup> certifié 100 % PEFC. Imprimerie certifiée IMPRIM'VERT, PEFC, ISO 14001 et ISO 26000, Encres végétales et impression sans alcool isopropylique.

**La Note de Mantes-la-Ville**  
N° 132 - Oct-Nov 2020

# ARRET SUR IMAGE

## MANTES-LA-VILLE SOLIDAIRE



### Distribution de masques aux Mantevillois

Le port du masque étant obligatoire dans les lieux publics, s'approvisionner en masque représente un coût non négligeable pour les familles. Ainsi, pour accompagner les Mantevillois, le maire et sa majorité ont souhaité effectuer une distribution de masques sur la période du 27 août au 5 septembre 2020. Près de 5600 masques ont ainsi été distribués afin d'accompagner les Mantevillois pour la rentrée.



### Une ville qui prend soin de ses anciens

Le CCAS s'associe au Conseil départemental dans le cadre de son plan Yvelines Étudiants Seniors, qui vise à rompre, durant l'été, l'isolement des personnes âgées du territoire yvelinois en proposant, chaque semaine, des visites de convivialité à domicile par des étudiants, dans le respect des gestes barrières. Ainsi, Sami Damergy, maire de Mantes-la-Ville, Nathalie Pereira, 1<sup>re</sup> adjointe en charge des affaires sociales, de la famille et des solidarités et Stéphane Robise, conseiller délégué en charge des seniors et des liens intergénérationnels, sont allés à la rencontre des Mantevillois en accompagnant l'un de ces étudiants lors de ses visites. Ils se sont également rendus au CCAS pour contacter les personnes vulnérables dans le cadre du plan canicule.



### Cérémonie commémorative de la libération de Mantes-la-Ville

M. le Maire, le Conseil Municipal, ainsi que les Anciens Combattants ont célébré ce 19 août 2020 la commémoration du 76<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Mantes-la-Ville et honoré ceux qui ont donné leur vie pour la France.



### Echange avec les Mantevillois

«Lors de mon élection, je me suis engagé à être proche des habitants, accessible, disponible, à l'écoute...» a déclaré Sami Damergy.

Samedi 22 Août 2020, Sami Damergy, maire de Mantes-la-Ville s'est rendu « rue des Pincevins » pour échanger avec les habitants. Ce fut l'occasion pour les Mantevillois de poser leurs questions au maire.

## MANTES-LA-VILLE RENOUÉ AVEC SES PARTENAIRES



### Visite de la Ministre M<sup>me</sup> Hai

Le 16 Juillet 2020, M<sup>me</sup> Nadia Hai Ministre déléguée de la ville s'est rendue à Mantes-la-Ville pour son premier déplacement officiel soutenant ainsi la politique de cohésion et la vie associative à Mantes-la-Ville. En effet, Madame la Ministre en a profité pour rencontrer plus de 20 associations Mantevilloises.



### Visite de M<sup>me</sup> Pécresse

Le maire Sami Damergy a sollicité la présidente de la Région Île-de-France, Valérie Pécresse pour des projets ambitieux pour Mantes-la-Ville. L'occasion de renforcer le partenariat avec la région Île-de-France.



### Distribution de tablettes aux lycéens

Valérie Pécresse, accompagnée de Ari Benhacoun, adjoint au maire en charge des finances, du budget et de l'évaluation des politiques publiques, ont distribué des tablettes numériques aux élèves du lycée Camille Claudel.

# ARRET SUR IMAGE



### Retour sur les quartiers d'été

Le plan « Un été solidaire et animé » déployé durant tout le mois d'août à Mantes-la-Ville, avait pour ambition de faire de cette période estivale un temps utile, animé et ludique pour tous les Mantevillois. Grâce au dispositif « quartiers d'été » porté par le département, ce sont, au total, près de 300 enfants mantevillois accompagnés de leur famille qui ont profité de ses nombreuses activités.



### La solidarité : clé de la réussite Val d'Isère

Le maire de Mantes-la-Ville, Sami Damergy a permis à 20 jeunes mantevillois de séjourner gratuitement à Val d'Isère, du 27 au 31 juillet, grâce au soutien financier de la Fondation TF1 et Sportavie. Les enfants ont pu participer à un séjour sportif et éducatif. Une bonne bouffée d'oxygène pour ces jeunes !



### Le maire accompagne les commerçants face à la crise

Le maire Sami Damergy et son adjoint en charge du développement économique, du commerce et de l'artisanat, M. Bernard Kossoko proposent un accompagnement aux entreprises mantevilloises touchées par les conséquences du Covid-19 avec l'aide du département des Yvelines, ceci dans le cadre du dispositif départemental d'aide d'urgence pour le soutien au commerce et à l'artisanat.



### Les élus de Mantes-la-Ville passent en cuisine

Du mardi 15 au vendredi 18 septembre, plusieurs élu-e-s ont apporté leur soutien pour assurer le service aux élèves et faire face aux difficultés rencontrées par le service de restauration scolaire en raison de la Covid-19.



### Commémoration des soldats venus d'Afrique, du Pacifique et des Caraïbes

« Nous avons la volonté de maintenir le souvenir pour permettre à notre jeunesse un avenir commun ! »

Notre maire adjointe en charge de la coopération décentralisée et internationale, M<sup>me</sup> Maimouna Soumaré, s'est rendue le samedi 25 juillet 2020 à la commémoration des soldats venus d'Afrique, du Pacifique et des Caraïbes à l'Arc de Triomphe en présence de Elisabeth Moreno, Ministre déléguée auprès du Premier Ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes à la diversité et de l'égalité des chances.



### Ouverture du nouveau poste de police municipale

Depuis le lundi 24 août 2020, la police municipale de Mantes-la-Ville vous accueille dans ses nouveaux locaux situés au 2 rue du Val Saint Georges.

Si les permanences restent inchangées, il faudra noter leur nouveau numéro de téléphone : 01 30 98 55 06.

## POINT INFO

## Travaux dans les écoles

*Chaque année, la période des vacances estivales est propice à la réalisation de travaux dans les écoles pour permettre d'accueillir les écoliers mantevillois dans de bonnes conditions. Le Maire de Mantes-la-Ville, Sami Damergy s'est rendu dans plusieurs écoles pour préparer de façon sereine la rentrée scolaire et assurer la sécurité du jeune public et du personnel municipal.*

**École Maupomet**

- Création de deux rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Seul le gros œuvre des rampes a été réalisé durant les congés d'été ; les gardes corps et mains courantes seront posés dès le retour de fabrication. La pose est envisagée en octobre, cela permettra d'enlever les protections placées provisoirement pour la sécurité des élèves.
- Création d'un WC PMR : désamiantage, déplombage, dépose des existants, élargissement de portes, et pose d'un WC et lavabo accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les travaux de peinture et de finitions sont prévus pour les vacances de la Toussaint.
- Mise en conformité de deux portes : remplacement des portes non conformes par des blocs portes de 90cm de passage ainsi que le déplombage des peintures. Les travaux de peinture et de finitions sont prévus pour les vacances de la Toussaint.

**Gymnase Maupomet**

- Création d'une rampe d'accès et d'un sanitaire (douche, wc et lavabo) accessibles PMR, peinture et revêtements divers.

**École les Coutures**

- Création d'une rampe d'accès PMR.
- Déplombage des portes intérieures en anticipation des travaux de dépose et repose de nouvelles menuiseries prévues pour l'été 2021.

**École Jean Jaurès**

- Désamiantage, création d'un WC accessible PMR et peinture complète d'un bloc sanitaire existant. La suite des travaux est prévue pour les vacances de la Toussaint (revêtement de sol, modification porte d'accès et fin des travaux WC PMR).

**Coût total investi pour l'été 2020 : 123 783€**



“

**AUTRES TRAVAUX**

- École primaire des Hauts-Villiers : changement du portail de l'entrée principale
- École maternelle de la Sablonnière : changement et réfection totale de la barrière en bois de la cour de récréation et réalisation et pose de paravents dans les toilettes
- École des Alliés de Chavannes : pose de films occultants anti-chaleur
- École Jean Jaurès : réfection de la peinture et du sol de la cantine
- Écoles maternelle et primaire Armand Gaillard : pose d'un visiophone
- Multi-accueil Les Petits Lutins : pose de films occultants anti-chaleur
- Centre Pom's : peinture de la mezzanine et de la cage d'escalier

”



Création de rampes d'accès à l'école Maupomet

## POINT INFO

## Rentrée scolaire

**Cantine bio pour tous**

Dans un environnement où la malnutrition et la problématique de surcharge pondérale des enfants sont devenues de véritables préoccupations, la commune de Mantes-la-Ville contribue à l'apprentissage du goût et à un bon équilibre nutritionnel en proposant, pour cette rentrée scolaire, un menu au choix.

Le double choix protidique proposé chaque midi (menu carné ou végétarien) participe à la lutte contre le gaspillage alimentaire et invite les enfants à découvrir de nouvelles saveurs. Outre la diversité, le bio est présent dans les assiettes : un repas avec des composants bio est servi toutes les semaines. Les circuits courts sont également privilégiés en faisant appel à des producteurs locaux.

**Chèque culture**

À l'occasion de la rentrée scolaire à Mantes-la-Ville, le maire Sami Damergy et l'ensemble du conseil municipal ont offert des chèques culture à l'ensemble des élèves de CM2. Chaque élève s'est vu offrir une place pour le spectacle de son choix de la saison culturelle 2020-2021. L'objectif est d'améliorer l'accès à la culture pour les jeunes.



## EN BREF

**FORUM DE L'EMPLOI**

L'Espace culturel Jacques Brel accueillera durant la journée du 14 octobre, un forum de l'emploi afin d'aider les plus jeunes à trouver leur voie, une formation ou un travail. Des professionnels seront présents.

**LANCEMENT QUINZAINE BLEUE**

Du lundi 5 au vendredi 16 octobre 2020 le CCAS propose des activités et des sorties pour les seniors de la commune. Retrouvez le programme détaillé dans la Variation ou au CCAS au 60, rue Maurice Berteaux.

**TOUS AU CINÉ**

Tous au ciné vous donne rendez-vous le 27 novembre à 20h30 au Comptoir de Brel à Mantes-la-Ville pour la diffusion du film *Le Mécano de la « General »* (B. Keaton, 1926). Le tarif de la séance est de 4€.

**CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE**

Le mercredi 11 novembre, venez assister dès 8h30 à la cérémonie commémorative de l'armistice de 1918. L'événement se déroule sur le parvis de la Mairie, autour du monument aux morts.

**CONSEIL CONSULTATIF DES SENIORS**

Si vous avez plus de 60 ans, que vous avez des idées à partager et que vous voulez prendre part à la vie des seniors, inscrivez-vous auprès du CCAS pour siéger au prochain conseil.

## DOSSIER

“

**La propreté : une affaire de tous !**

*La propreté est l'une des premières images qu'une ville offre à ses habitants et à ses visiteurs. Aussi, la municipalité de Mantes-la-Ville met un point d'honneur à ce que les espaces publics soient respectés. Chaque jour, les agents municipaux et communautaires font un important travail de nettoyage pour préserver notre cadre de vie. Mais la propreté et la préservation de notre qualité de vie sont l'affaire de tous. Ensemble, prenons soin de notre environnement, soyons responsables !*

Faire de Mantes-la-Ville une ville toujours plus agréable à vivre est l'une des priorités de la municipalité. Malheureusement, déchets, emballages, bouteilles en plastique, mégots de cigarette, déjections canines ou encore dépôts sauvages sont trop souvent constatés sur notre commune. Aussi, d'importants moyens humains et matériels sont mis en place par la ville, pour compléter le dispositif de la communauté urbaine GPS&O, en charge de la propreté de la voirie.

La Brigade d'intervention rapide (BIR) compte plusieurs agents communaux du service environnement qui interviennent sur l'espace municipal dès constatation d'une incivilité : ramassage des déchets sauvages sur les espaces verts, nettoyage des graffitis sur les façades des bâtiments communaux...

**Adoptez les bons gestes :**

- Respectez les jours et horaires des collectes (ordures ménagères et encombrants) et rentrez vos bacs après la collecte. Retrouvez le calendrier des collectes sur notre site [manteslaville.fr](http://manteslaville.fr) rubrique ville/environnement/gestion des déchets.
- Jetez vos déchets ménagers dans les conteneurs et les poubelles... et non à côté !
- Déposez vos encombrants ménagers, polluants et déchets verts à la déchetterie. Ne les abandonnez jamais dans la nature !
- Utilisez les corbeilles pour jeter papier, chewing-gums, mégots, canettes, etc.
- Éduquez votre animal de compagnie à faire ses « besoins » dans le caniveau et ayez toujours sur vous un petit sac pour ramasser ses déjections.

*Le service environnement veille, chaque jour à l'entretien et à l'embellissement de la ville : fleurissement communal mais aussi entretien des diverses espaces verts de la commune, des sites sportifs, des cours d'eau, des jardins potagers pédagogiques situés dans les écoles, ou encore du cimetière en étroite collaboration avec le service de l'état civil. Il s'occupe également du nettoyage haute pression des ouvrages communaux (stèles, monuments, aires de jeux...) et est en charge du ramassage des détritrus sur les sites de la ville.*

*À noter que l'entretien des trottoirs et des espaces verts jouxtant les voies publiques, le ramassage des déchets et des animaux décédés sur la voie publique, sont quant à elles, des missions assurées par la communauté urbaine GPS&O.*



De nombreux dépôts sauvages ont malheureusement été constatés cet été sur les trottoirs de notre commune. Aussi, bien que l'entretien de la voirie est dorénavant assuré par la communauté urbaine GPS&O, la municipalité de Mantes-la-Ville a pris à sa charge, le ramassage de ces nombreux encombrants sur les quartiers des Merisiers et de Maupomet, afin de maintenir un cadre de vie agréable pour tous.



## Déchetterie de la Vaucouleurs : une nouvelle formule qui combine libre accès et prise de rendez-vous

Depuis le 31 août, la déchetterie de Mantes-la-Ville voit ses modalités d'accès modifiées. De nouvelles procédures combinant libre accès et prise de rendez-vous en fonction des créneaux horaires sont ainsi mises en place.

- Libre accès : le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche de 9h à 12h et les samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
  - Sur RDV : le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30
- Prise de rendez-vous en amont sur le site [www.rdv-dechetterie.fr](http://www.rdv-dechetterie.fr)
- Fermeture : les mardis, les dimanches après-midi et jours fériés.

### Marche à suivre et conditions pour un dépôt

- Justificatifs à présenter :
  - Badge ou justificatif de domicile de moins de 3 mois
  - Pièce d'identité ou carte grise
- Dépôt limité à 1 m<sup>3</sup> par passage.
- Les dépôts exceptionnels (volumes importants) sont soumis à la délivrance d'une autorisation. Toute demande doit être faite, au préalable, à l'adresse [dechetteries@gpseo.fr](mailto:dechetteries@gpseo.fr)

### Consignes sanitaires à respecter sur site

- Respecter les distances sociales et gestes barrières
- Présenter ses justificatifs à travers la vitre.
- Il est recommandé de porter un masque et des gants, de se laver les mains avant et après son passage en déchetterie.

***En cas de non-respect, les déposants seront refusés.***

À noter que ne sont pas autorisés :

- les véhicules équipés de bennes basculantes (camion plateau, etc.)
- les véhicules de plus de 1m90 de hauteur
- les remorques égales ou supérieures à 500kg

“

« Une ville propre, c'est l'affaire de tous :  
riverains, passants, usagers... »

”



## CULTURE &amp; LOISIRS

## Début de la nouvelle saison culturelle à Brel

**CAROLINE VIGNEAUX****Mercredi 30 septembre à 20h30**

Caroline Vigneaux se retrouve nue comme Ève dans le jardin d'Éden. À son tour, elle croque la pomme, fruit défendu de l'arbre de la connaissance... Et comme elle y prend goût, elle croque à nouveau et tout s'emballe : elle découvre la vérité sur des secrets jamais abordés, et s'installe dans votre ville pour tout vous révéler, quitte à briser des tabous ancestraux !

**AU PETIT BAL PERDU****Samedi 3 octobre à 20h30**

Spectacle musical d'après les chansons d'André Bourvil. Léon, un pt'it gars de la campagne, alors tourmenté par ses amours déçus, trouve un courrier qui va changer son destin... Une histoire simple, un hymne à la joie, une chanson qui nous fredonne à l'oreille. Trois musiciens vous invitent à découvrir la vie de Léon à travers les chansons de Bourvil

**LE DÎNER DE CONS****Dimanche 11 octobre à 17h00**

Pierre Brochant, bobo parisien, prétentieux et sûr de lui, organise avec son cercle de copains un concours : élire l'homme le plus con possible. Pour cela, ils organisent des « dîners de cons ». Dans ce but, il a fait la connaissance de François Pignon, qu'il pense être un « champion toute catégorie ».

**VIKTOR VINCENT****Dimanche 8 novembre à 17h00**

Viktor Vincent, Mandrake d'or 2015, dans son nouveau seul en scène repousse une nouvelle fois les limites de son art. Dans l'ambiance des années 30 aux États-Unis, il crée autour de lui un cirque imaginaire où s'expriment les performances mentales les plus folles et les expériences les plus bluffantes. Une expérience incroyable dont vous vous souviendrez longtemps !

**LA NUIT DU BLUES****Samedi 21 novembre à 19h30**

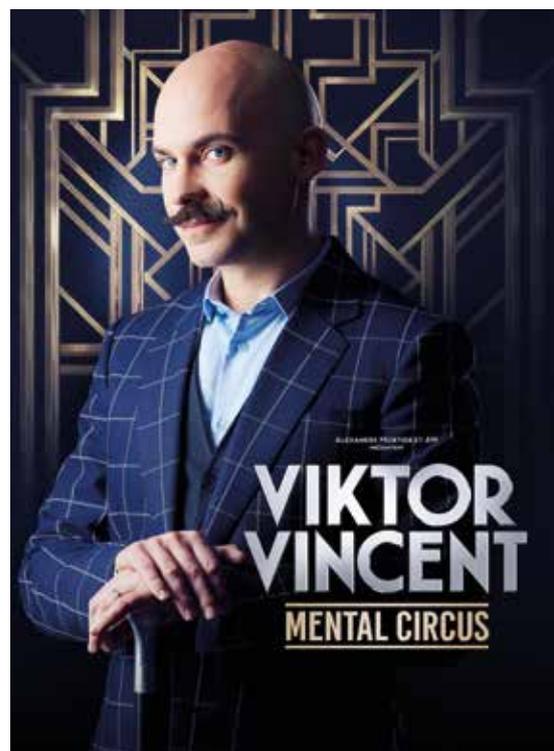
Pour clôturer la 22<sup>e</sup> édition de Blues sur Seine nous vous proposons trois concerts dans la plus pure tradition blues ! Les 3 Kings, Freddie et BB King, Ronan one man Band. Un 3<sup>e</sup> groupe (encore en cours de programmation) viendra compléter la scène pour finir le festival en apothéose, dans les rires, la joie et... le blues bien sûr !

**SOIRÉE CARTE BLANCHE À FRANKWA****Mercredi 25 novembre à 20h30**

Originaire de Mantes-la-Jolie, Frankwa est une figure internationale des danses hip-hop. Vainqueur du Juste Debout à l'Accor Arena de Bercy à Paris en 2016 avec son frère Kapela, cette victoire lui a conféré son premier titre de champion du monde de House dance. Il a une nouvelle fois remporté le titre de champion du monde en individuel lors du Summer dance 2019 aux Pays-Bas.

**MON ROYAUME POUR UN CHEVAL****ROMÉO & JULIET****27 novembre à 10h00 et 14h00****28 novembre à 20h45**

D'après l'œuvre de William Shakespeare. Une heure et des poussières pour transmettre la plus belle des histoires d'amour, avec trois acteurs et quelques accessoires. Une forme joyeuse de théâtre forain, comme une invitation à découvrir Shakespeare...



## Au Comptoir de Brel

**LES LADIES & KJP ET NINA DESPRES****Samedi 26 septembre à 20h45**

Comptoir de Brel - Entrée libre

**ENTRE-DEUX ET KINO****Samedi 14 novembre 20h45**

Comptoir de Brel - Entrée libre

**Renseignements :**

usineasons@manteslaville.fr - 01 34 77 67 98

culture@manteslaville.fr - 01 30 98 55 45

Nina Despres



## Festival « Tu contes pour moi ! »

Organisé par les bibliothèques et les centres de vie sociale, le festival s'invite dans différents lieux pour le plaisir de toute la famille. De nombreux spectacles et ateliers thématiques sont prévus dans une dizaine de structures différentes durant toute la durée du festival, du 24 octobre au 15 novembre 2020.

Des conteurs interviendront auprès des enfants (premiers mois à 8 ans) et des adolescents/jeunes adultes à travers des lectures et des ateliers. Les séances sont totalement gratuites, mais nécessitent une inscription/réservation obligatoire.

La clôture se déroulera le dimanche 15 novembre à 15h30 à l'Espace culturel Jacques Brel avec le spectacle : *Les Princesses et la lune*. Spectacle musical, conte lyrique, tout public à partir de 6 ans.

Il était une fois trois sœurs, princesses d'un lointain royaume. Cassandre, la benjamine, se languissait d'amour pour le prince du royaume voisin : un homme orgueilleux et méchant, qui en aime une autre. Pour aider Cassandre, ses sœurs Aurore et Charlotte décident de créer un philtre qui donnera au prince la pureté d'un amour bienveillant. Malheureusement, les soeurs se trompent dans la formule et tout ne va pas se passer comme prévu !

Retrouvez prochainement l'ensemble du programme dans le dépliant du festival « Tu contes pour moi ! » ou sur le site internet de la ville [www.manteslaville.fr](http://www.manteslaville.fr). Pour plus d'informations, les bibliothécaires sont à votre disposition.

Renseignements et réservation au téléphone au 01 30 33 57 41 ou par mail [bibliotheque@manteslaville.fr](mailto:bibliotheque@manteslaville.fr)

**FESTIVAL**  
« Tu contes pour moi ! »

Du 24 octobre  
au 15 novembre  
2020

4<sup>e</sup> édition

**GRATUIT**

Bibliothèques municipales et CVS de Mantes-la-Ville

Renseignements au 01 30 33 57 41  
[culture@manteslaville.fr](mailto:culture@manteslaville.fr)  
Action culturelle - Mantes-la-Ville

Mantes-la-Ville



Mon royaume pour un cheval  
Roméo & Juliet



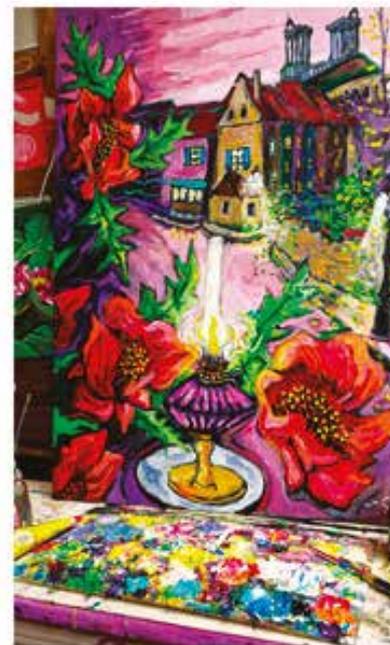
Le dîner de cons

## Salon d'art d'automne 2020

Présenté par l'association les Arts mantevillois, le salon d'art d'automne se tiendra tous les jours du **vendredi 23 octobre au dimanche 1<sup>er</sup> novembre 2020 de 14h à 18h**, à l'Espace culturel Jacques Brel. L'entrée pour l'exposition est gratuite.

Le salon permet aux 123 Artistes du Mantois et d'Île-de-France de présenter quelques 430 œuvres aux « Technicités » et « Écoles » différentes : peintures, pastels, aquarelles, sculptures, émaux, photos, gravures. **Vernissage le samedi 24 octobre à 17h30.**

Cette année, l'art mis à l'honneur est « le conte », avec comme **invité d'honneur : Guy Proust & son univers**, artiste peintre. Démonstrations picturales devant le public du vendredi 26 octobre au dimanche 1<sup>er</sup> novembre. Animations quotidiennes pour le jeune public : jeux de piste artistique, peinture, pastel, dessins, modelage/terre et la présence de Mantes-la-Ville Artisanat enrichissent le programme de cette nouvelle édition.



Renseignements : [artmantevillois.fr](http://artmantevillois.fr)

06 26 21 22 94 - [michel.bratyna-artsmantevillois@orange.fr](mailto:michel.bratyna-artsmantevillois@orange.fr)

## Concert de la Sainte-Cécile

Le **dimanche 29 novembre à 15h30** à l'Espace culturel Jacques Brel retrouvez l'Ensemble Orchestral de Mantes-la-Ville afin de célébrer les héros chers à nos cœurs. Héros de la littérature, héros légendaires, héros de fiction mais aussi héros de l'histoire. Au travers d'un répertoire varié retrouvez les évocations musicales des personnages célèbres tels Shéhérazade ou Guillaume Tell. Sous la direction de Jean-Luc Fillon l'Ensemble orchestral rendra hommage aux figures marquantes de l'histoire de Christophe Colomb à Nelson Mandela dans un panorama passionné et émouvant. Les plus jeunes spectateurs retrouveront avec plaisir les héros des cartoons et des films d'aventures : Popeye, Batman, Spiderman, Zorro et autres Harry Potter.

## ASSOCIATIONS &amp; SPORTS



## Résultats sportifs

**Solène Marnoni (CAMV Athlétisme) qualifiée pour les championnats de France**

Solène Marnoni (cadette) de la section d'athlétisme du CA Mantes-la-Ville a validé son billet pour les championnats de France de sa catégorie qui vont se dérouler lors du week-end du 17 et 18 octobre à Lens.

Elle a réalisé de très bonnes performances sur les meetings de Bordeaux, de Pessac et de Cergy Pontoise, avec à la clé, un nouveau record personnel et de club sur 1500m (4'47''93).

Au niveau national, elle est classée, à ce jour, 14<sup>e</sup> sur le 1500m et 8<sup>e</sup> sur le 3000m. Elle sera à suivre sur le 3000m aux championnats de France à Lens, avec une réelle chance de médaille !

**Le CAMV Athlétisme aux championnats de France d'Ekiden**

La section d'athlétisme du CA Mantes-la-Ville a participé ce 13 septembre 2020 aux championnats de France d'Ekiden, marathon relais à 6, qui se sont tenus à Liévin (Pas-de-Calais). L'équipe des Masters Hommes a remporté la 10<sup>e</sup> place. L'équipe féminine, favorite et attendue dans les 6 premières places du classement final n'a finalement pas réalisé cet exploit, en raison d'un problème

physique de l'une des relayeuses.

Composition de l'équipe Masters Hommes :

- Lilian RISSER (5km)
- Horacio ANCIAES (10km)
- Stéphane HOC SING (5km)
- Miloud ZOUBIR-KHELIFA (10km)
- Laurent CHENAIS (5km)
- Olivier ALLARD (7.200 km)

Composition de l'équipe Femmes :

- Léa LACHAMBRE (5km)
- Julie BENTCHAKAL (10km)
- Enimie RIAUDET (5km)
- Elisa VANHOYE (10km)
- Ana PERZO (5km)
- Zoé MARQUES (7.200 km)

**Retour en chiffres sur le meeting d'Athlétisme de Mantes-la-Ville**

Le 19 juillet dernier, la section d'Athlétisme du CA Mantes-la-Ville a organisé un meeting d'athlétisme au stade Aimé Bergeal de Mantes-la-Ville. 143 athlètes issus de 38 clubs, en provenance des régions Île-de-France, Normandie, Hauts-de-France et Centre ont répondu présents. À noter qu'un record d'Europe sur le 3000m Masters Hommes +80 ans a été battu ainsi que deux records des Yvelines sur le 1000m Minimes Filles et Benjamins.

## Forum des associations 2020

Cette année encore, les Mantevillois ont répondu présents au forum des associations. L'évènement incontournable de la rentrée s'est tenu le 5 septembre dernier à l'Espace culturel Jacques Brel et a rassemblé plus de 70 associations.

L'occasion pour chacun de découvrir tout un panel d'activités et satisfaire ses centres d'intérêt : culture, sports, loisirs, solidarité, citoyeneté...

À cette occasion, le maire Sami Damergy et son adjointe en charge de l'accès au sport pour tous et de la vie associative, Vanessa Gouju, ont remercié les associations présentes, pour leur dynamisme et leur investissement sans faille dans la vie de notre commune.

**N'oubliez pas l'annuaire des associations**

Le forum des associations est aussi l'occasion de découvrir le nouvel annuaire des associations qui répertorie plus de 130 associations œuvrant sur Mantes-la-Ville. Retrouvez-le sur notre site internet [www.manteslaville.fr](http://www.manteslaville.fr) rubrique loisirs puis associations.

## UN PEU D'HISTOIRE

## Querelles d'école à Mantes-la-Ville

Les archives municipales nous révèlent une histoire ancienne qui éclaire le présent.

Imaginez-vous à Mantes-la-Ville, en 1876, dans un village de 990 habitants. Parmi eux, Augustin Serre, un homme épris de justice sociale. Son combat, l'instruction !

Remontons quarante-trois ans auparavant. Lors du conseil municipal du 18 août 1833, le maire donne lecture à l'assemblée de la loi Guizot qui impose aux communes de plus de 500 habitants d'entretenir une école primaire. À cette date, il n'y a plus de maître à Mantes-la-Ville. L'aménagement d'une école communale est donc décidé et vite réalisé.

En 1848, une révolution met fin à la monarchie. Les troubles qui agitent Paris durant l'été rendent le nouveau gouvernement républicain méfiant vis-à-vis des instituteurs publics perçus comme des agitateurs. C'est pourquoi, la loi Falloux favorise le développement d'écoles privées religieuses au détriment des écoles publiques.

À Mantes-la-Ville, l'opposition entre partisans de l'école laïque et partisans de l'école religieuse est vive. Elle est amplifiée lors du débat municipal sur l'opportunité de construire une nouvelle école. En effet, celle située près de l'Eglise Saint-Etienne est devenue trop petite et insalubre. Le conseil municipal du 18 décembre 1876 acte la nécessité de bâtir un nouvel édifice.

Il faut maintenant choisir « le bon lieu ». Deux projets s'opposent, l'un à proximité de l'église, l'autre au centre de la route de Houdan en voie d'urbanisation. Le 16 mai 1880, le conseil municipal vote le budget nécessaire à la construction d'une école réservée aux garçons près de l'église.

Augustin Serre, porteur du projet plus ambitieux de la « route de Houdan », fait face, durant plus d'une année, aux autres conseillers municipaux. Il obtient le 7 juillet 1881, un scrutin secret au conseil municipal. Par 7 voix contre 5, le projet initial, jugé « trop cher et sur un terrain trop petit » est annulé. C'est le choix d'un autre terrain, celui de l'actuelle Mairie-école qui est retenu, Augustin Serre a eu gain de cause.

Mais son combat n'est pas terminé. Doit-on laisser l'instruction des filles aux religieuses qui dirigent l'école privée de Mantes-la-Ville ? Augustin Serre s'y oppose. Le 3 décembre 1881, le conseil municipal vote de nouveau. La question posée est simple, la future école doit-elle être ouverte aux filles ? La réponse est sans appel, onze des douze conseillers s'accordent. La nouvelle mairie-école, le « palais scolaire » comme l'appelle ses opposants, accueillera une classe de filles et une de garçons. Un seul conseiller s'oppose au projet, un certain Brochant de Villiers, grand propriétaire terrien dont la famille avait fondé l'école religieuse pour filles.

En 1887, grâce aux financements municipaux et aux contributions volontaires des Mantevillois, la nouvelle école est achevée. Au centre la Mairie, à gauche l'école des filles, à droite celle des garçons.

La construction d'une école est un enjeu qui engage toute une communauté et qui ne peut se faire sans une prise en compte des besoins liés à l'expansion urbaine. L'Histoire de notre commune nous apprend qu'il vaut mieux redéfinir un projet pour qu'il réponde, aux nécessités du futur et ne pas concrétiser, à tout prix, une décision initiale précipitée et inadaptée.

Vincent Tesson, avec l'aide précieuse de Mme Françoise Wiessler, Archiviste du CIG de la Grande Couronne en mission à Mantes-la-Ville.

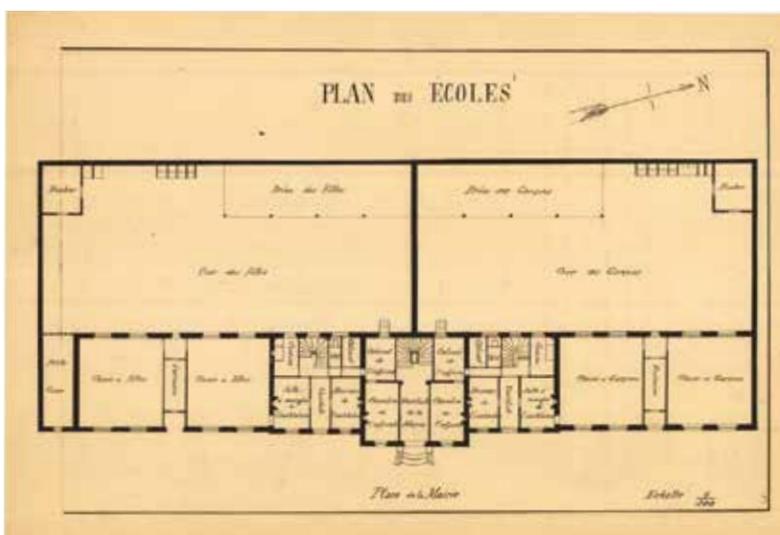
*Toutes les références chronologiques sont extraites des registres de délibérations conservées aux Archives Municipales et Départementales.*



Dessin de la Mairie-école réalisé par l'architecte M. Saintier



Extrait de la monographie de Paul Aubert (1863-1949) - ADY côté J 3211/14



Plan extrait de la monographie communale de 1889 - ADY 1T/MONO 8

## VIE MUNICIPALE

## Service des affaires générales et de l'état-civil

Le service des affaires générales et de l'état-civil est généralement bien connu des administrés puisqu'il enregistre notamment, chaque événement qui marque la vie des individus : naissance, mariage, décès... Toutefois, les missions de ce service ne s'arrêtent pas là. Aussi, pour en savoir plus, nous avons rencontré Karine, agent d'état civil et des affaires générales, depuis octobre 2018 à Mantes-la-Ville.

**Karine, pouvez-vous nous présenter votre service et ses missions ?**

Actuellement composé de 7 agents, le service assure, en premier lieu, l'accueil physique et téléphonique du public en mairie. Les agents d'accueil sont à l'écoute des administrés pour les renseigner au mieux et les réorienter vers le service municipal correspondant à leur demande. Le service assure aussi la gestion des nombreuses demandes administratives telles que les demandes d'actes d'état civil et de livret de famille, les demandes de passeports et de cartes nationales d'identité, les inscriptions sur les listes électorales, la délivrance des cartes de stationnement et des cartes d'accès au cimetière, l'établissement des attestations d'accueil, l'enregistrement des naissances et des reconnaissances, la célébration et l'enregistrement des PACS et mariages, l'enregistrement des décès et la gestion des demandes relatives au cimetière, la délivrance des licences de taxis, la gestion des débits de boissons, la délivrance des certificats d'hérédité, de concubinage, de vie et des attestations de changement de résidence, le recensement militaire, le recensement de la population, le traitement des demandes de cartes de résident, la légalisation de signature ou encore toute autre démarche relative à l'état-civil (changement de nom, prénom...).

**Quelles sont, selon vous, les qualités requises pour exercer ce métier ?**

Il est important de pouvoir faire preuve de polyvalence et de réactivité puisque les tâches sont très diversifiées. Les données à caractère personnel collectées par le service nécessitent aussi discrétion et confidentialité de la part des agents du service. Le sens du contact, et la qualité d'écoute sont aussi des qualités indispensables ; nous assurons un service public et il est important d'écouter au mieux les demandes de chacun afin d'y répondre, tout en respectant le cadre légal. Enfin, la capacité de travailler en équipe est indispensable afin d'assurer le suivi des demandes et éviter toute rupture dans le service fourni aux administrés.

**Enfin, pouvez-vous nous dire ce qu'il vous plaît le plus dans ce métier ?**

- La diversité des tâches fait que chaque journée est unique avec sa part d'imprévu.
- Le contact et l'accompagnement des administrés : rendre service, être à l'écoute...
- Le travail en équipe qui permet d'apprendre de chacun et de créer une véritable connivence entre collègues afin de mener à bien les missions du service.

## CONSEIL MUNICIPAL

## Prochains conseils municipaux

**le 2 novembre 2020**

En salle du conseil municipal à 19h30  
Retrouvez tous les procès-verbaux et les ordres du jour des conseils municipaux sur le site internet de la ville : [www.manteslaville.fr](http://www.manteslaville.fr).

## NAISSANCES

Joude KADA | 12.06.2020  
Ayaz BOYRAZ | 14.06.2020  
Anais Thiziri LARFI | 18.06.2020  
Samia OTMANI EL KHADRAOUI | 22.06.2020  
Abby Coumba Isabelle GIBBS | 22.06.2020  
Côme Noah Bernard LEDUC BAEYENS | 23.06.2020  
Melyla Yemna REBAÏ | 28.06.2020  
Modi Selal SARR | 16.07.2020  
Maliyah Lenaïg Elisabeth ROSSIGNOL | 31.07.2020  
Lilya FARSI | 09.08.2020  
Malo LESCOUTRE | 10.08.2020  
Faïza LAKTIF | 16.08.2020

## MARIAGES

Emmanuel LE HENAFF et Chantal TESSIER,  
unis par le mariage le 18.07.2020  
Chancevly NGANGA et Grâce TANDOU BAZOL,  
unis par le mariage le 22.08.2020  
Gaëtan TRÉHOUT et Magali MARÉCHAL,  
unis par le mariage le 05.09.2020

*Si vous souhaitez voir figurer un événement (naissance, mariage, décès) sur cette page, vous devez remplir une demande de parution d'annonce. Le formulaire est disponible en mairie auprès du service à la population. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la mairie au numéro suivant : Tél. : 01 30 98 55 49.*

## Le cimetière passe aux heures d'hiver

À compter du 1<sup>er</sup> octobre et jusqu'au 31 mars, le cimetière passe aux heures d'hiver.

Durant cette période, il est ouvert au public, tous les jours, de 8h30 à 17h00 (jusqu'à 19h le 1<sup>er</sup> novembre).



## L'Union pour Mantes-la-Ville

Chères Mantevilloises, chers Mantevillois,

Encore MERCI, pour la confiance que vous nous avez accordée, sachez que nous mettrons tout en oeuvre afin de ne pas vous décevoir. Nous sommes fiers de servir l'intérêt général, d'être au service de nos concitoyens. Ensemble nous allons tourner la page de 6 ans d'immobilisme et de solitude.

Face à nous une opposition aigrie par sa défaite, incapable d'accepter et de digérer la volonté des électeurs. Face à nous une équipe sans idées, sans visions, sans compétences, habitée par un sentiment de vengeance, leur leitmotiv.

Pour notre part, nous incarnerons le choix des mantevillois, celui d'avancer ensemble celui d'écrire une nouvelle histoire : une ville unie afin de bâtir son renouveau. L'Union Pour Mantes La Ville tient à apporter tout son soutien à Monsieur Le Maire et Monsieur Benhacoun face à ces intimidations. Un peu de respect mesdames et messieurs les élus de l'opposition. Les Mantevillois n'ont que faire de ce spectacle.

Le travail engagé par la majorité est un travail de terrain et de proximité.

Nos premières mesures, ont pour ambition d'accompagner les familles mantevilloises et la scolarité de leurs enfants : mise en place d'un été animé et solidaire, l'accès à la culture pour les plus jeunes, visite des écoles, accès à une cantine saine pour tous.

Nous insisterons et poursuivrons notre travail auprès des Mantevillois, car c'est ensemble que nous souhaitons avancer. L'Union Pour Mantes La Ville se tient par ailleurs à disposition de tous pour échanger, débattre et défendre les projets portés par notre majorité. Les mantevillois souhaitent contribuer sereinement au débat démocratique. C'est pourquoi L'Union Pour Mantes La Ville soutient la majorité dans sa volonté de faire participer les mantevillois aux futurs commissions et travaux.

Un nouveau Mantes la Ville s'ouvre à nous, construisons-le ensemble.

## Rassemblement pour Mantes-la-Ville

**Année 2020, l'An I de la République bananière de Mantes-la-Ville**

Le début du mandat de Sami Damergy est à l'image de sa campagne : il est marqué par le mensonge, l'incompétence et le clientélisme communautaire. Avec lui, ces maux ont été érigés en principes. C'est pourquoi, notre opposition sera sans complaisance.

Après avoir déposé un recours devant le tribunal pour faire annuler l'élection, un courrier a été adressé au préfet pour l'alerter des irrégularités notées pendant le conseil municipal du 22 juillet : conseil municipal de facto à huis clos mais sans vote (en raison d'une annonce de huis clos sur le compte facebook de la commune), recrutement litigieux d'un collaborateur de cabinet, vote litigieux du compte administratif, subvention de 35000 euros au FC Mantois sans convention d'objectifs et de moyens... La liste est aussi longue que grave.

De plus, à l'instar de Simplet (un des sept nains de Blanche Neige), Sami Damergy est resté muet pendant toute la séance de ce conseil, ne répondant à aucune de nos questions et laissant la parole à son adjoint Ari Benhacoun, un « technicien » arrogant qui ne connaît pas notre commune et qui a systématiquement éludé toutes nos questions ou botté en touche à chacune de ses interventions.

Enfin, lorsque la nouvelle majorité a été interrogée à propos de ses intentions sur le projet de la nouvelle école Brochant de Villiers, elle a tenu un discours pour le moins surprenant. Alors que pendant la campagne électorale, le candidat Damergy a exprimé très clairement son hostilité à plusieurs reprises à ce projet, le maire/marionnette (ou mairionnette) Damergy a laissé, une fois de plus, son adjoint marionnettiste/ventriloque Benhacoun expliquer doctement que la nouvelle majorité allait se donner le temps de la réflexion pour étudier le problème !!! C'est-à-dire que sur un sujet aussi important que la nouvelle école (grand projet estimé à 12 millions d'euros), le candidat Damergy n'a pas hésité à mentir pendant toute la campagne. Au moins, les Mantevillois sont prévenus : ils savent désormais que la « parole » (lorsqu'il daigne s'exprimer) de leur nouveau mairionnette n'a absolument aucune valeur et qu'il est donc indigne de confiance.

Enfin, le 31 juillet, Sami Damergy a souhaité une bonne fête de l'Aïd à la communauté musulmane via le compte facebook municipal en contradiction avec la loi et la tradition républicaine. Elu par des « communautés » grâce à des manoeuvres clientélistes, il est logique pour lui de ne s'adresser qu'à elles. C'est aussi dangereux que scandaleux ! Surtout quand les faveurs ou les avantages ne s'adressent qu'à une seule « communauté » : c'est le terreau de la division et de la haine.

Dans une affiche d'auto-promotion, Sami Damergy prétendait faire « place à la réconciliation ». Nous allons l'aider à se réconcilier avec la vérité, la loi française et l'intérêt général.

Groupe #Rassemblement pour Mantes-la-Ville  
0666135709

SOYEZ AU PLUS PRÈS DE **L'ACTUALITÉ** EN  
**SUIVANT NOTRE FIL INFO**  
MIS À JOUR EN **TEMPS RÉEL** SUR  
**FACEBOOK**, INSTAGRAM, INTERNET...

**ABONNEZ-VOUS** 



@manteslaville.fr



@mlvinfo

